

Région Va Afrique

Kenya



Institut pour la Réhabilitation Culturelle de l'Afrique

Organisation non gouvernementale accréditée à des fins consultatives auprès du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Zone géographique de l'expertise: Kenya and Africa.

Vision

Le patrimoine culturel immatériel est la clé d'un changement durable.

Mission

L'Institut de régénération culturelle africaine (créé en 2003) est une ONG qui rassemble les parties prenantes du PCI, les communautés intéressées par la sauvegarde du PCI, ainsi que les étudiants dans ce domaine ou dans des disciplines connexes souhaitant promouvoir la culture africaine. Notre mission est de mettre en réseau et de soutenir les professionnels de multiples disciplines et domaines (ethnologie, muséologie, études folkloriques et anthropologie sociale) dans leurs activités bénévoles liées à la recherche, à la promotion et à l'éducation du PCI.

NGO-90290



Projets ou initiatives pertinents

Institut pour la réhabilitation culturelle de l'Afrique est une organisation non gouvernementale enregistrée qui est active dans les domaines de la promotion, de l'amélioration des échanges virtuels et des performances musicales telles que *North-Over Experience* et *Kenya-India Traditional Cultural Music Virtual Exchange* en Afrique et en Asie - Pacifique. Il entreprend des initiatives de renforcement des capacités par des programmes larges et divers et par l'organisation de festivals de la culture populaire traditionnelle. L'ARI a lancé un projet de mentorat d'enfants qui a débuté en septembre 2019 et est en cours de développement sous le titre : "Babu's Fireplace" (forum des grands-parents), mentorat d'enfants/jeunes par des aînés pour faciliter la transmission du patrimoine africain en voie de disparition parmi les jeunes.

NGO's activity networks and more information



Contact

Casse postale: 180662-00100, Nairobi, Republic of Kenya. Code Postal: 00254

☎ 00254733748411

☎ 00254775699104,

✉ ciombaine@acriwebsite.org
fxgichuru@yahoo.com



Principaux domaines de travail liés à la Convention



Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel (PCI) compatible avec les droits humains internationaux, y compris le respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus, et le développement durable;



Promotion de festivals, d'échanges virtuels de performances musicales et de débats au Kenya, en Afrique et en Asie-Pacifique;



Participation à des approches conceptuelles de la sauvegarde du patrimoine culturel dans le domaine décisif de l'éducation



Stimulation et développement des activités de recherche dans les domaines du PCI (traditions et expressions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels et événements festifs, savoirs et pratiques concernant la nature et l'univers, artisanat traditionnel);



Publication de manuels pour diffuser les connaissances et les méthodes innovantes sur la sauvegarde du PCI.